

Nantes, le 21 juin 2018

Agriculture – budget supplémentaire 2018

## Pour la 1<sup>ère</sup> fois la Région donne de la visibilité pour l'agriculture biologique notamment en assurant un financement pour les jeunes agriculteurs bio en conversion

Un Plan Régional d'accompagnement de l'agriculture biologique  
2018-2020 en Pays de La Loire

Dans un contexte toujours incertain lié aux annonces gouvernementales qui tardent sur les financements du plan Ambition Bio 2022, et face aux difficultés de la filière avicole, la Région veut donner davantage de visibilité aux agriculteurs ligériens en votant une enveloppe supplémentaire de près de 6 M€. Pour répondre à une actualité forte de la filière avicole, notamment en lien avec la situation du groupe DOUX, en lien avec l'Etat, la Région accompagnera la modernisation et/ou l'adaptation des bâtiments d'élevage à de nouvelles productions (poulets lourds, dinde, ..) et aux nouveaux enjeux sociétaux avec un plan qui sera lancé sur le 2<sup>d</sup> semestre 2018. Dès ce budget supplémentaire, la Région mobilise 1,25 M€.

« Pour l'agriculture biologique, 20 M€ de fonds FEADER sont réorientés sur les mesures surfaciques pour clôturer les années 2015-2016 et 2017. Et pour la 1<sup>ère</sup> fois, la Région consacrera une aide régionale de 3,2 M€, mobilisant 3,5 M€ de FEADER, venant compenser le désengagement de l'Etat. Avec cet effort financier exceptionnel, la Région assure l'accompagnement du maintien en 2018 et la conversion pour les Jeunes agriculteurs en 2018/2019/2020. Au-delà des mesures surfaciques, nous décidons d'aller encore plus loin en lançant un appel à projets pour fortifier la structuration de la filière. Sur la période 2018-2020, la Région consacrera près de 45 M€ (FEADER inclus) à la filière Bio. » précise Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture.

### Une nouvelle stratégie régionale intitulée « Agriculture biologique : la Région s'engage »

En déclinaison de la stratégie régionale Agri-alimentaire 2016-2020 « de notre Terre à notre Table... », (décembre 2016), suite à une concertation de la filière biologique, La Région souhaite ainsi confirmer ses ambitions en faveur de la compétitivité des filières biologiques régionales avec une nouvelle stratégie régionale intitulée « Agriculture biologique : la Région s'engage ! ».

Fortes d'un développement croissant en réponse à un engouement des consommateurs, les filières biologiques nécessitent aujourd'hui une adaptation de l'ensemble des acteurs et des soutiens publics pour accompagner son dynamisme croissant. En déclinaison de la stratégie régionale Agri-alimentaire 2016-2020 « de notre Terre à notre Table... », présentée en décembre 2016, et suite aux tables rondes consacrées aux filières biologiques le 6 novembre 2017, avec l'ensemble des acteurs ligériens, la Région souhaite à présent affirmer ses ambitions en faveur de la compétitivité des filières

biologiques régionales, en articulation avec le futur Plan national ambition bio 2022. La nouvelle stratégie régionale « **Agriculture biologique : la Région s'engage !** » reposera ainsi sur trois leviers :

- **Poursuivre le soutien en faveur des changements de pratiques vers l'agriculture biologique** en donnant, en cohérence avec les moyens financiers de la Région, un maximum de visibilité aux agriculteurs pour les mesures surfaciques. Des mesures liées à la recherche et à l'innovation seront aussi mobilisées,
- **Renforcer la structuration de l'offre vers les besoins de l'aval et accompagner les entreprises de transformation** avec notamment le lancement d'un appel à projets visant à structurer les filières agrobiologiques,
- **Améliorer la qualité des produits et développer la consommation pour valoriser au mieux les productions régionales en développant les circuits de proximité**, avec notamment l'expérimentation d'un appel à projets sur les programmes alimentaires territoriaux, et en affirmant la présence des produits agrobiologiques ligériens sur les salons nationaux et internationaux.

Elle s'inscrit parmi les quatre axes de la stratégie régionale de développement des filières agricoles et alimentaire « créer, rayonner, protéger, fédérer ».

Au-delà des engagements financiers mobilisés dans le cadre de cette stratégie, la Région cherche à fédérer les acteurs des filières agrobiologiques ligériennes. Cette stratégie 2018-2020 se veut être immédiatement opérationnelle. La Région y consacrera près de 45 M€ (FEADER inclus), dont plus de 6 M€ de crédits régionaux supplémentaires par rapports aux engagements existants.

#### CONTACT PRESSE

**Gwenola Cariou Huet** : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92